NOTE D'INFORMATION

LMV Equity Invest

Nature juridique
FCP

Société de gestion
SOGECAPITAL GESTION

Ikhlas MEKKIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 86 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP20150 en date du 28/10/2020.

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **SOGECAPITAL GESTION** sise à Casablanca au **55, Boulevard Abdelmoumen,** représentée par M. Karim EL HNOT en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

SOGECAPITAL GESTION
55, Bd. Abdelmoumen
CASABLANCA
Tél : 05 22 43 98 10
Fax : 05 22 26 40 25

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **LMV Equity Invest**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000038721**
- Date et référence de l'agrément : **27/07/2020 GP20101**
- Date de création : **24/08/2020**
- Siège social : **55, Boulevard Abdelmoumen**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **01/01** au **31/12**
- Apport initial : **1,000,000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **1,000** Dirhams
- Etablissement de gestion : **SOGECAPITAL GESTION**
- Etablissement dépositaire : **SGMB**
- Commercialisateur :

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
SOGECAPITAL GESTION	La direction commerciale	0522 43 98 10

- Commissaire aux comptes : **A.SAAIDI ET ASSOCIES** représentée par **Tarik SBAA**

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Actions**
- Indice de référence : **Masi Rentabilité. source de publication de l'indice: La Bourse de Casablanca**
- Objectifs de gestion : **L'objectif du FCP «LMV Equity Invest» est d'offrir une surperformance à moyen terme par rapport à son indice de référence**
- Stratégie d'investissement :

 Le FCP investira, en permanence, à hauteur de 60% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « actions » et liquidités, en actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscription, cotés à la bourse des valeurs de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public tout en respectant la réglementation en vigueur. Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif à des opérations de placement portant sur des titres libellés en devises à l'étranger dans le respect des conditions réglementaires en vigueur. Le FCP sera investi en :

 - Actions ;

 - Certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscription ;

 - Titres de créances négociables ;

 - Titres de créances émis ou garantis par l'Etat ;

 - Obligations privées ;

 - Parts/actions d'OPCVM ;

 - Placement en devises à l'étranger tout en respectant la réglementation en vigueur ;

 - Titres d'organismes de placements collectifs en capital ;

 - Titres de fonds de placements collectifs en titrisation ;

 - Le fonds pourra réaliser des opérations de prêt-emprunt de titres dans le respect des règles et des conditions de la réglementation en vigueur ;

 - Le fonds pourra également investir dans des obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanisme d'absorption de pertes et/ou d'annulation de paiement des intérêts;

 - Opération de pension ;

 - Dépôts à terme.
- Durée de placement recommandée : **5 ans**
- Souscripteurs concernés : **Institutionnels, La Marocaine Vie.**

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **Dés publication de la note d'information.**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire. La valeur liquidative est calculée chaque vendredi ou, si celui est férié, le premier jour ouvré qui suit.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **La valeur liquidative est affichée le 1er jour ouvrable qui suit son calcul dans les locaux de Sogécapital Gestion . Elle est également publiée dans un journal d'annonces légales une fois par semaine.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Le prix de souscription et le prix de rachat sont égaux à la valeur liquidative obtenue en divisant l'actif net du FCP par le nombre de parts, respectivement majoré ou diminué d'une commission de souscription ou de rachat. Les rachats comme les souscriptions sont effectués à la prochaine valeur liquidative. Les demandes de souscription et de rachat sont reçues auprès du siège de Sogécapital Gestion au plus tard à 11h00 le jour de calcul de la valeur liquidative**
- Affectation des résultats : **Mixte. Les sommes distribuables sont entièrement ou partiellement distribuées ou capitalisées selon la décision du conseil de surveillance de l'établissement de gestion du FCP.**

 - La Marocaine Vie sera informée par tout moyen de communication (mailing, communiqué de presse) et ce, au plus tard, la veille de la mise en distribution, qui doit intervenir dans un délai maximum de 6 mois suivant la clôture de l'exercice

 - Entité en charge de la distribution aux souscripteurs : SGMB sise à Casablanca, 55 Bd ABDELMOUMEN -Téléphone : 0522 43 88 88

 - Entité en charge d'informer les porteurs de parts Sogecapital Gestion sise à Casablanca, 55 Bd ABDELMOUMEN -Téléphone : 0522 43 98 10

 La méthode de comptabilisation des intérêts se fait selon la méthode du coupon couru.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale :
 - **Les commissions de souscriptions s'élèvent à 3% HT maximum des montants souscrits dont 0,2% incompressible.**

 - Commission de rachat maximale :
 - **Les commissions de rachats s'élèvent à 2% HT maximum des montants rachetés dont 0,1% incompressible.**
 -
 - Cas d'exonération :
 - **À la discrétion du réseau placeur.**

- Frais de gestion :
 - **Au maximum 2% HT. Les frais de gestion devant être encourus par un OPCVM sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par Sogécapital Gestion.**
 -

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
(1) Frais publications	Selon les tarifs fixés par le journal
(2) Commissaire aux comptes	12 000 dh HT
(3) Commissions AMMC	0,025% HT
(4) Dépositaire	0.03% HT
(5) Maroclear (Commission de gestion du compte émission)	3 600DH annuel (HT)
(6) Maroclear (droit d'admission) (trimestriel)	Selon les conditions en vigueur
Prestations de SOGECAPITAL GESTION	Frais de gestion fixe selon le taux convenu dans le mandat de gestion

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *